



Liste des pièces justificatives à joindre à la demande

PLAN DE RÉSILIENCE : AIDE - GAZ / ELECTRICITÉ Situations atypiques - Régime à 2M€

- La déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise remplit les conditions et l'exactitude des informations déclarées ;
- La déclaration sur l'honneur complémentaire pour les situations dites atypiques
- L'ensemble des factures d'énergie sur la période éligible et sur la période de référence ou un état récapitulatif fourni par votre fournisseur d'énergie précisant la consommation et le montant hors TVA payé pour l'année 2021 ;
- Le fichier de calcul de l'aide qui recense notamment le détail des factures ;
- Les coordonnées bancaires de l'entreprise (RIB).

L'ensemble des modèles de déclaration, du fichier recensant les factures et la fiche de calcul à utiliser sont disponibles sur le site www.impots.gouv.fr.